

# AVIS A LA POPULATION

Suite à la décision du Conseil communal du 20 décembre 2021, le Collège communal porte à la connaissance du public que les parcelles sises au

**Lieu-dit « Les Pâtures de Betume » à Thulin et cadastrées  
Section D 169 N 6, 170 A 2, B 2, C 2, F 2, K, N, P, X, Y et Z  
d'une superficie approximative de 5,2381 hectares**

**sont ouvertes à la vente à partir de 28.810,00 euros.**

**Les parcelles vendues sont actuellement occupées à titre de location.**

Les offres d'achat exprimées en euros sont à déposer par écrit à l'attention du

**Collège communal**

**Place Communale n° 1 à 7350 HENSIES**

**Pour le 28 janvier 2022 à 12h00**

Hensies, le 27 décembre 2021,

Pour le Collège communal

Le Directeur général f.f.,  
(s)Jean-Pierre LANDRAIN



Le Bourgmestre,  
(s)Éric THIEBAUT